



# Foyer rural de Bombon

L'atelier Scrabooking, en association avec  
Loisir'Scrap de Melun, organisent leur deuxième

## MARCHÉ DE NOËL



Au cours de cette journée, un mini atelier pour les  
enfants et les adultes vous sera proposé

**Dimanche 2 décembre 2018 de 10 h à 17 h**

**Salle polyvalente de la Mairie de Bombon**

**Renseignements et inscriptions auprès de**

**Mme Liliane VANSLEMBROUCK - 23 Allée des Cheyennes - 77000 MELUN**

**Règlement du « Marché de Noël » au verso**

**et sur le site internet <http://fr-bombon.org/>**

**Site Internet : <http://fr-bombon.org/>**

## Inscription au « Marché de Noël »

**Dimanche 2 décembre 2018 de 10 h à 17 h**

Je soussigné(e),

Nom : .....

Prénom : .....

Né(e) le : ..... à : .....

Département : ..... Ville : .....

Adresse : .....

.....

CP : ..... Ville : .....

Tél. : .....

Email : .....

Titulaire de la pièce d'identité n° : .....

Délivrée le : ..... Par : .....

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)

- ne vendre que des créations « fait mains »

- être d'accord avec le règlement

Fait à : ..... le : .....

Signature :

Ci-joint règlement de 5 € pour 2 tables (+/- 2,40 m X 0,80 m)

Signature

Installation de 8h30 à 9h30

A retourner accompagné d'un chèque à l'ordre du « Foyer Rural De Bombon » à :

Mme Liliane VANSLEMBROUCK  
23 Allée des Cheyennes - 77000 MELUN

## Règlement du « Marché de Noël »

Le fait d'être exposant implique l'acceptation du présent règlement.

Les exposants s'engagent à

- Ne vendre que des « créations fait mains »
- Ne pas vendre de produits alimentaires
- A s'installer entre 8 h 30 et 9 h 30 à l'emplacement prévu
- A respecter leur emplacement désigné par les organisateurs

Les exposants sont seuls responsables :

- Devant les autorités de la provenance des objets vendus
- Des lieux qu'ils occupent et s'engagent à les laisser propres en partant.

Tout objet mis en vente doit avoir son prix affiché lisiblement.

Toute inscription est payable à l'avance et n'est pas remboursable, même en cas de désistement des participants.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler toute manifestation au dernier moment. Dans ce cas, le prix de l'inscription sera remboursé aux participants.

Le prix pour 2 tables (+/- 2,40 m X 0,80 m) est de 5 €.

Le bulletin d'inscription obligatoirement accompagné du règlement est à retourner à :

Mme Liliane VANSLEMBROUCK - 23 Allée des Cheyennes  
77000 MELUN